

Adhésion au programme Secondaire en spectacle pour l'année 2016-2017

MODALITÉS D'ENTENTE

L'École s'engage à :

- Connaître et à respecter les règlements et les valeurs du programme Secondaire en spectacle;
- Acheminer le présent formulaire d'adhésion et à payer les frais d'adhésion;

Les coûts d'adhésion au programme sont les suivants (aucunes taxes à ajouter) :

- 0 à 250 élèves : 300 \$
 - 251 à 500 élèves : 400 \$
 - 501 à 750 élèves : 500 \$
 - 751 élèves et plus : 600 \$
-
- Réaliser une finale locale selon les normes du programme Secondaire en spectacle;
 - Identifier un répondant ou une répondante pour promouvoir et informer les jeunes sur le concept, participer aux rencontres de concertation et s'impliquer activement dans l'organisation ainsi que la réalisation de sa finale régionale;
 - Remplir et remettre le formulaire de statistiques de finale locale;
 - Assurer et encadrer la participation des jeunes de l'école à la Finale régionale;
 - Assurer et encadrer la participation des jeunes de l'école au Rendez-vous panquébécois 2017.

L'URLS du Bas-Saint-Laurent s'engage à :

METTRE À LA DISPOSITION DES ÉCOLES LE MATÉRIEL SUIVANT :

- Articles promotionnels (affiches, autres éléments);
- Guide d'information et d'organisation;
- Site Internet;
- Vidéogrammes promotionnels.

SOUTENIR LES ÉCOLES PAR LE BIAIS D'UNE PERSONNE-RESSOURCE AFIN DE :

- Préparer, animer et assurer le suivi des rencontres de concertation;
- Soutenir, sur demande, la réalisation des finales locales;
- Aider à la coordination des finales régionales;
- Rechercher du financement pour les finales régionales;
- Élaborer le programme de soirée pour les finales régionales;
- Assurer la relation avec les médias pour les finales régionales;
- Former et encadrer le jury lors des finales régionales;
- Assurer les modalités d'inscription au Rendez-vous panquébécois 2017;
- Coordonner la délégation du Bas-Saint-Laurent au Rendez-vous panquébécois 2017.